



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
RUI PORTAL, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°30
24 JUILLET 2026

DÉREMBOURSEMENT DE MÉDICAMENTS

LA CFDT REFUSE DE FAIRE PAYER D'AVANTAGE LES MALADES

Une nouvelle fois, le gouvernement choisit la période estivale pour transmettre à la Caisse nationale d'assurance maladie 5 projets de décrets qui prévoient de transférer une partie de ses charges vers les organismes complémentaires et les assurés les plus malades : Diminution de la prise en charge des soins dentaires, de médicaments, de dispositifs médicaux, de transports sanitaires ainsi que le doublement des plafonds annuels des franchises médicales et des participations forfaitaires.

Concrètement cela veut dire que des millions de malades verront leur reste à charge passer de 100€ à 200€ par an. Ces mesures, en plus d'être injustes sont inefficaces : une fois encore, elles renforceront le renoncement aux soins qui, in fine, pèsera encore davantage sur notre système de santé.

Pour la CFDT, la méthode n'est pas acceptable ni sur le fond, ni sur la forme. Ces décrets gouvernementaux sont pris avant même la présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et le débat démocratique qui doit s'en suivre. Ils démontrent, une fois de plus, l'absence de vision globale du gouvernement sur notre système de santé.

La CFDT réaffirme que la prévention, l'accès effectif aux soins, la qualité des prises en charge et la solidarité doivent demeurer les piliers des évolutions futures de notre système de santé. Face aux défis démographiques, épidémiologiques, territoriaux et environnementaux, sa soutenabilité exige des réformes structurelles, et de construire une stratégie nationale de santé publique ambitieuse et durable, au-delà des seules mesures d'économies à court terme.

Pour assurer l'accès à la santé publique, assurer le bon fonctionnement des hôpitaux et les conditions de travail des professionnel.les qui le portent à bout de bras, elle défend un financement à la fois plus juste, plus efficace, plus durable et plus mutualisé.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19